



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mercredi, le 21 mars 2018 compter de 18h30 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de madame Jane Toller préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, March 21st 2018 at 6:30 p.m. in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Ile-aux-Allumettes

Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield absente remplacer par monsieur Denis Dubeau

Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse de Otter-Lake

Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon

Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Conseiller régional monsieur Maurice Beaugard, maire de Campbell's Bay absent remplacer par monsieur Tim Ferrigan

Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Conseiller régional monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Conseiller régional monsieur Serge Newberry, maire de L'Ile-du-Grand-Calumet

Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Conseillère régionale monsieur Gilles Dionne, maire de Mansfield-et-Pontefract

Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham

Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood

Conseiller régional monsieur Gaston Allard, maire de Fort-Coulonge - absent

Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Conseillère régionale madame Karen Kelly, mairesse de Thorne

Monsieur Bernard Roy Directeur général

Monsieur Gabriel Lance Directeur général adjoint

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique

Madame Danielle Belec Communications

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Natacha Guillemette - adjointe

Madame Nancy Dagenais Greffière

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- 3 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES DERNIÈRES RENCONTRES | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETINGS
- 4 ÉVÈNEMENTS | EVENTS | ANNONCES | ANNOUNCEMENTS
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD
- 6 PRESENTATIONS
 - 6.1 PAULA ARMSTRONG - MOUNT O'BRIEN - 7 p.m - 5 minutes
 - 6.2 PRÉSENTATION SITO- 5 MIN - 7h20
 - 6.3 PRÉSENTATION RONNIE GODIN- 5 MIN
- 7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION
 - 7.1 CONVENTION COLLECTIVE
 - 7.2 OFFRE DE SERVICE - DEVEAU, GAGNÉ, LEFEBVRE, TREMBLAY & ASSOCIÉS- SERVICE PROPOSAL
 - 7.3 DELEGATION DE POUVOIR - MRC DES COLLINES - AMENDES
 - 7.4 FUNDS RECOVERED RPGL | SOMME RECOUVERTS DE RPGL
 - 7.5 ENTENTE CAP SUR L'OUEST
 - 7.6 COMPILATION DE STATISTIQUES MUNICIPAUX - POMPIERS
- 8 TRADUCTION - TRANSLATION
- 9 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - ÉLECTIONS 2017
- 10 FINANCES
- 11 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT
 - 11.1 FDT 2018-2019
 - 11.1.1 PRIORITÉS FDT 2018-2019 FDT PRIORITIES
 - 11.1.2 POLITIQUE FDT 2018-2019 FDT POLICY
 - 11.1.3 BUDGET FDT 2018-2019
 - 11.1.4 RECOMMANDATIONS COMITÉ ANALYSE FDT ANALYSE COMMITTEE
 - 11.2 DONS ET COMMANDITES
 - 11.2.1 BOURSES PONTIAC - SCHOLARSHIP FUND
 - 11.2.2 DESTINATION IMAGINATION
 - 11.2.3 CPAWS - CANADIAN PARKS AND WILDLIFE SOCIETY
 - 11.2.4 RODEO RS

- 11.2.5 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE DANFORD LAKE
- 11.2.6 GALA EXCELLENCE OUTAOUAIS
- 11.2.7 ETABLISSEMENT DES ADULTES CSHBO
- 11.2.8 TABLE DES AINÉS
- 11.2.9 COUNTRY JAMBOREE
- 11.2.10 ELSIE GIBBONS
- 11.3 ENTENTE SADC
- 11.4 DEMANDE FINANCIÈRE PPJ 2018 - PPJ GRANT REQUEST
- 11.5 CHUTES COULONGE
- 12 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY
 - 12.1 RÈGLEMENT 245-2018 - PARC DU SAULT DES CHATS
 - 12.2 RÈGLEMENT 10 HA CHICHESTER
 - 12.3 RÈGLEMENT 10 HA - ISLE-AUX-ALLUMETTES
 - 12.4 PADF - DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI D'AFFECTATION DES SOMMES
 - 12.5 POLITIQUE CONCERNANT LE FINANCEMENT DES CHEMINS FORESTIERS MULTI-RESSOURCES
 - 12.6 PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE RELATIF AUX INNONDATIONS
 - 12.7 TRAVAUX CHEMIN DU JIM | WORK ON THE JIM LAKES ROAD
- 13 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL
 - 13.1 TARIFICATION SQ - DEMANDE D'APPUI MRC DE TÉMISCAMINGUE
 - 13.2 DÉFI PARITÉ OUTAOUAIS
 - 13.3 RÉSOLUTION 055-18/03 Isle-aux-Allumettes - Évaluation et essais 911 Dispatch
 - 13.4 RÉSOLUTION 056-18/03 Isle-aux-Allumettes Plaines inondables
 - 13.5 Résolution ADM-2017-08-07 - Sécurité de la navigation sur les rives de la rivière des Outaouais au sein de la MRC de Pontiac
- 14 DIVERS | MISCELLANEOUS
- 15 FERMETURE | CLOSING

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

C.M. 2018-03-01

Il est proposé par la préfète madame Jane Toller et résolu d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac pour le 21 mars 2018 à 18:38:24

ADOPTÉE

It is moved by Warden Mrs. Jane Toller and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac for March 21st 2018 is opened at 18:38:24

CARRIED

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

C.M. 2018-03-02

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gilles Dionne et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES DERNIÈRES RENCONTRES | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETINGS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-03

Il est proposé par la conseillère régionale madame Karen Kelly et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to adopt the minutes of the meeting of the Pontiac Regional County Municipality.

CARRIED

4 ÉVÈNEMENTS | EVENTS | ANNONCES | ANNOUNCEMENTS

April 6 - Volunteer Appreciation Supper [by invitation]. - Isle-aux-Allumettes

April 11th - Will Amos will be at the Thorne Council

March 31st - Easter Hunt - Otter Lake

March 30th - Pontiac West - Harrington Hall - Isle-aux-Allumettes - Fish Fry - starting at 4 p.m. 12\$ adults - 7\$ under twelve - fundraiser for Pontiac West Fire services - and Chapeau and District Lions Club

Fondation CLSC Pontiac - April 21st - 5 p.m. Dinner and Dance - Knights of Columbus Hall Fort Coulonge

Flying Elbows Hockey tournament in Shawville - this weekend.

Baking sale in the municipal office this coming Sat - March 24th. - Litchfield

May 9- open house for the filtration plant - Portage du Fort

March 29th - spaghetti supper and murder mystery -fundraiser for graduates - Fort Coulonge

April 12th - fundraiser for Trip to Ireland with bar for Sieur de Coulonge Students - Fort Coulonge

Soirée de slam - poetry - Fort Coulonge

March 30th - soirée de la femme - Fort Coulonge

April 7th - a conteur -historian storyteller - Calumet Island

Village James Shaw - March 24th - 12 - 2 - lunch for fundraiser in Shawville

5 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

M. Daniel Desrochers - roofer - introduces himself to all the mayors.

Carl Haegar - Journal Pontiac, asks if the Red coulonge bridge will compete with the Wakefield bridge which is on the cover of les cours d'eau. Mr. He announces his contract ends this week and he thanks everyone for his welcome.

M. Turgeon - annonce qu'il se retire, il trouve qu'il a aucun support, qu'on se fait avoir par les politiciens. Il dit que 5.50\$ de la tonne pour un chariot de bois qui va à Thurso. Mme Toller asks if Mr. Ronnie Godin is going to speak in his place. She asks for a translation.

Mrs Toller says she understands how frustrated he is. He doesn't agree. She explains she doesn't want any business to leave the county. Ms. Toller says she offered to help him fix his equipment through the investment committee.

M. Godin dit que nous sommes au Québec et M. Turgeon fut se faire parler en français. Mme Toller asks for another question.

Regional Councillor M. Dionne says he simply was saying we need mills to have the CVB

M. Brian Durocher explains that if we let the train go by, the wood will all be gone.

M. Nadeau - remercie M. Roy pour avoir trouver la fraude, mais la question est - that money 170,000\$ where does it?

M. Nadeau demande si le dossier sur le chalet sur les iles de la Fontaine a été suivi. M. Dugas explique que le brûlage c'est fait en février.

Louise ? - why can't I find a job, there is nothing here. You said Biomasse would be here soon, where is it it's all going to Thurso.

6 PRESENTATIONS

6.1 PAULA ARMSTRONG - MOUNT O'BRIEN - 7 p.m - 5 minutes

Ms. Armstrong invites everyone to hike and chat at Mount O'Brien at 10 a.m.

6.2 PRÉSENTATION SITO- 5 MIN - 7h20

6.3 PRÉSENTATION RONNIE GODIN- 5 MIN

Demande un appui pour supporter le première nation Algonquienne du Pontiac, et qu'on gère le bois eux-mêmes. Il réclame que le bois leur appartient.

Ils se sont pris avec Jovalco pour faire un cour de triage qui ira a Portage. Pourquoi passer la scierie à Davidson.

Ils veulent gérer leurs ressources naturelles, prendre en main ce qui leur appartient.

Passe une autre résolution pour embaucher un expert indépendant pour nous aider à mettre la foresterie à la bonne place. M. Vézina l'a dit, que le projet a été envoyée à Thurso, il l'a dit. Les autochtones veulent prendre le moulin et le gérer, si M. Turgeon quitte.

Nous enregistrons le départ de M. Chakib Ahmimed.

Ms. Toller explains that she thought he was going to say how is petition was going along. He asks all the mayors to leave the table. He claims Ms. Toller doesn't let the people talk.

She explains she was elected to talk for the people and she has the responsibility to run this meeting.

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

7.1 CONVENTION COLLECTIVE

Pro-maire de Campbell's Bay, monsieur Tim Ferrigan, se retire du vote.

Pro-mayor of Campbell's Bay, Mr. Tim Ferrigan, abstains from the vote.

RESOLUTION

C.M. 2018-03-04

CONSIDÉRANT l'acceptation de l'accord par les représentants du Syndicat;

CONSIDÉRANT les présentations, l'analyse et les recommandations du comité de travail Finances-Administration de la MRC Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional Mr. Jim Gibson et résolu de mandater le directeur général pour qu'il signe la convention collective de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

Non-official translation

CONSIDERING the acceptance of the agreement by the Union representatives;

CONSIDERING the presentations, analysis and recommendations of the Finance – Administration working committee of the MRC Pontiac;

It is moved by Regional councillor Mr. Jim Gibson and resolved to mandate the Director General to sign the Collective Agreement for the MRC Pontiac.

CARRIED

7.2 OFFRE DE SERVICE - DEVEAU, GAGNÉ, LEFEBVRE, TREMBLAY & ASSOCIÉS- SERVICE PROPOSAL

RESOLUTION

C.M. 2018-03-05

ATTENDU que la MRC de Pontiac a mis fin à l'offre de services juridiques du cabinet RPGL en date de décembre 2017;

ATTENDU l'offre de services du 26 janvier 2018 préparée à cette fin ;

ATTENDU que cette offre de service est d'une durée de 24 mois;

ATTENDU les multiples besoins de la MRC de Pontiac en matière de services juridiques;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller régional monsieur John Armstrong et résolu de que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par le cabinet DEVEAU, GAGNÉ, LEFEBVRE, TREMBLAY & ASSOCIÉS (région : Outaouais), laquelle se décrit comme suit :

Service offert : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;

Personnes autorisées à consulter : Le préfet et le directeur général;

Durée du contrat : 2 ans, débutant au moment de l'adoption de la résolution;

Coût forfaitaire: 900,00\$ par année, taxes en sus;

Pour tous les autres mandats demandés : Taux horaire de 185 \$ de l'heure;

ADOPTÉE

WHEREAS the MRC Pontiac has terminated the offer of legal services of the RPGL cabinet as of December 2017;

WHEREAS the service offer of January 26, 2018 prepared for this purpose;

WHEREAS this service offer is for a period of 24 months;

WHEREAS the many needs of the MRC Pontiac in terms of legal services;

CONSEQUENTLY

It is proposed by the regional councilor Mr. John Armstrong and resolved that this council retain the offer of legal services submitted by the firm DEVEAU, GAGNÉ, LEFEBVRE, TREMBLAY & ASSOCIÉS (Outaouais region), which is described as follows:

Service offered: Telephone consultation, unlimited hours;

Persons authorized to consult: The Prefect and the Director General;

Duration of the contract: 2 years, starting at the moment of adoption of the resolution;

Lump sum: \$ 900.00 per year, plus taxes;

For all other mandates requested: Hourly rate of \$ 185 per hour;

CARRIED

7.3 DELEGATION DE POUVOIR - MRC DES COLLINES - AMENDES

RESOLUTION

C.M. 2018-03-06

Attendu que la MRC de Pontiac est à la recherche d'une solution future à la gestion de la perception des amendes;

Considérant que cela doit assurer un service continu de qualité à long terme, avec des possibilités de formation gratuite afin de maximiser les revenus des municipalités, ainsi que l'amélioration des taux de recouvrement et avec des rapports exhaustifs mais simples et des suivis;

Attendu que ce scénario permettrait au Palais de justice de Campbell's Bay de continuer à être utilisé et que le paiement des amendes pourrait être fait au bureau de la MRC de Pontiac;

Attendu que la MRC des Collines fournit déjà ces services à d'autres MRC de l'Outaouais, de la Vallée et de Papineau, et que par conséquent, ce service fonctionne bien et est apprécié;

Attendu que la MRC de Pontiac peut déléguer sa compétence en gestion financière à la MRC des Collines;

Attendu que la MRC des Collines a besoin d'une demande de la MRC de Pontiac avant le 30 mars pour l'analyser;

Attendu que l'analyse de la demande de la MRC de Pontiac par la MRC des Collines est un processus qui durera environ six mois;

Attendu que l'acceptation finale de la MRC de Pontiac est conditionnelle à des avantages comparatifs favorables de la proposition de la MRC des Collines;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Karen Kelly et résolu de demander à la MRC des Collines d'analyser l'adhésion de la MRC de Pontiac à ses services de gestion de la collecte des amendes.

ADOPTÉE

non-official translation

Management of the collection of fines

Whereas the MRC Pontiac is searching for a future solution to the management of the collection of fines perception;

Whereas this must ensure a long term continuous quality service, with possibilities of free training in order to maximize the revenue of the municipalities, also the improving of recovery rates and with exhaustive but simple reports and follow-ups;

Whereas, this scenario would allow the Courthouse in Campbell's Bay to continue to be used and that the payment of fines can be done at the MRC Pontiac office;

Whereas MRC des Collines already provides these services to other MRCs of the Outaouais, Vallée and Papineau, and consequently that this service is well-functioning and appreciated;

Whereas the municipalities of the MRC Pontiac can delegate their competency on fine management to the MRC des Collines;

Whereas MRC des Collines needs a request from the MRC Pontiac before March 30th in order to analyse it;

Whereas the analysis of the MRC Pontiac's request by MRC des Collines is a process that will last approximatively six months;

Whereas the final acceptance of the MRC Pontiac is conditional on favourable comparative advantages of the MRC des Collines' proposal;

In consequence,

It is moved by Regional Councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to ask MRC des Collines to analyse adhering the MRC Pontiac to its fines collection management services.

CARRIED

7.4 FUNDS RECOVERED RPGL | SOMME RECOUVERTS DE RPGL

RESOLUTION

C.M. 2018-03-07

CONSIDÉRANT que chaque municipalité paie le même montant pour les services de la Sureté du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Doris Ranger et résolu de distribuer le montant de 170 200 \$ récupéré de RPGL aux municipalités en fonction de leur pourcentage des parts dans la MRC.

ADOPTÉE

Non-official translation

CONSIDERING each municipality pays the same amount for Sureté du Québec services;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary committee;

It is moved by Regional councilor Mrs. Doris Ranger and resolved to distribute the amount of \$170 200 recovered from RPGL to the municipalities according to their percentage of shares in the MRC.

CARRIED

7.5 ENTENTE CAP SUR L'OUEST

RESOLUTION

C.M. 2018-03-08

Attendu que la MRC de Pontiac, la Vallée-de-la-Gatineau et le Témiscamingue veulent identifier leurs besoins, stratégies et plan d'action communs pour développer un horizon de 20 ans, des créneaux économiques et la disponibilité de main-d'œuvre pour connaître leurs forces et faiblesses;

Attendu que la MRC de Pontiac, Vallée et Témiscamingue sont à la recherche de la reconnaissance d'une approche spécifique pour l'Ouest du Québec, comme l'a fait le Québec pour le «Plan Nord» ou la «stratégie maritime»;

Attendu que la MRC de Pontiac, Vallée et Témiscamingue veulent inverser la perception de la frontière Ontarienne comme une contrainte et la promouvoir plutôt comme une réelle opportunité donnant accès à plus de 10 M de population dans un rayon de 4 heures de route de nos entreprises.

Attendu que la province de Québec bénéficiera d'un Ouest du Québec plus sain;

Attendu que le rapport de Cap sur l'Ouest (phase I) a été déposé en septembre 2017;

Attendu que MESI, SADC Vallée et SADC Pontiac, Emploi Québec (Pontiac) étaient des partenaires financiers de Cap sur l'Ouest (phase I);

Attendu qu'une demande de financement de la phase II de Cap sur l'Ouest, signée par Mme Lynn Kearney au nom des trois MRC, avait été déposée au programme FARR le 6 octobre 2017;

Attendu qu'une subvention de 140 000 \$ pour Cap sur l'Ouest avait été annoncée le 22 janvier 2018 pour la réalisation de la phase II de Cap sur l'Ouest avant le 31 mars 2020;

Attendu que la contribution financière des trois MRC est de 15 000 \$;

Attendu qu'un protocole sera signé avec le ministère des Affaires municipales;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère régionale madame Karen Kelly et résolu d'autoriser Mme Lynn Kearney, DG de MRC Vallée à signer le protocole d'entente au nom de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE

non-official translation

Whereas the MRC Pontiac, Vallée-de-la-Gatineau and Témiscamingue want to identify their common needs, strategies and action plan to develop a 20 year horizon, economic niches and manpower availability, in order to know their strengths and weaknesses;

Whereas the MRC Pontiac, Vallée and Témiscamingue are searching for the recognition of a specific approach for the West of Quebec, as Quebec did for the « Plan Nord » or the « stratégie maritime »;

Whereas the MRC Pontiac, Vallée and Témiscamingue want to reverse the perception of the Ontario border as a constraint and rather promote it as a real opportunity giving access to more than 10 M population within 4 hours drive of our businesses.

Whereas the province of Québec will benefit from a healthier West Quebec;

Whereas the report of Cap sur l'Ouest (phase I) was tabled in September 2017;

Whereas MESI, SADC Vallée and SADC Pontiac, Emploi Québec (Pontiac) were financial partners of Cap sur l'Ouest (phase I);

Whereas a demand to finance the phase II of Cap sur l'Ouest, signed by Lynn Kearney on behalf of the three MRCs, had been deposited to the FARR program on October 6 2017;

Whereas a grant of 140 000\$ for Cap sur l'Ouest had been announced on January 22 2018 for the realization of Phase II of Cap sur l'Ouest before March 31 2020;

Whereas the financial contribution of the three MRCs is 15 000\$;

Whereas a protocol will be signed with the Ministry of Municipal Affairs;

Therefore, it is moved by regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to authorize Ms. Lynn Kearney, DG of MRC Vallée to sign the protocol agreement on behalf of MRC Pontiac.

CARRIED

7.6 COMPILATION DE STATISTIQUES MUNICIPALES - POMPIERS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-09

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sécurité incendie de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu que la MRC de Pontiac soit mandaté d'enregistrement de toutes les statistiques de chaque pompier, équipement et pratiques. Il est également résolu que cette base de données soit distribuées à toutes les municipalités régulièrement.

ADOPTÉE

CONSIDERING the recommendation of the fire safety committee of the MRC Pontiac;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary Committee;

It is proposed by the Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the MRC Pontiac be mandated to record all the statistics of each firefighter, equipment and practices. It is also resolved that this database be distributed to all municipalities on a regular basis.

CARRIED

8 TRADUCTION - TRANSLATION

RESOLUTION

C.M. 2018-03-10

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gilles Dionne et résolu d'approuver la dépense de pour la traduction du document résultats du regroupement des services d'incendies sur le territoire de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to approve the expense of for the translation of the document results of the amalgamation study of fire services.

CARRIED

9 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - ÉLECTIONS 2017

RESOLUTION

C.M. 2018-03-11

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu d'accepter le rapport du trésorier en ce qui concerne les dépenses d'élections 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Serge Newberry and resolved to accept the report from the Treasurer for the 2017 elections.

CARRIED

10 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2018-03-12

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller régional Brent Orr et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 65 740.46\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 263 773.56\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 695.30\$ pour les périodes de paie 4 et 5 pour l'année 2018.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$65 740.46 and the list of payments in the amount of \$263 773.56.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 695.30 for pay periods 4 and 5 of the year 2018.

CARRIED

11 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

11.1 FDT 2018-2019

11.1.1 PRIORITÉS FDT 2018-2019 FDT PRIORITIES

RESOLUTION

C.M. 2018-03-13

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a signé une Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le MAMOT;

ATTENDU qu'il est requis par le MAMOT que la MRC identifie annuellement ses priorités de développement;

ATTENDU que les priorités sont basées sur le plan d'action VISION 2020;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu que la MRC adopte les enjeux et axes prioritaires de développement suivants pour l'année 2018-2019 :

Agriculture :

Priorité 1 : Soutenir la 2^e et la 3^e transformation ainsi que la commercialisation

Priorité 2 : Encourager les activités de diversification agricole et l'efficacité techno-économique

Priorité 3 : Promouvoir et rendre accessible l'agriculture ainsi que l'établissement/le transfert de fermes

Foresterie

Priorité 1 : Améliorer la compétitivité de l'industrie forestière

Priorité 2 : Harmoniser les usages des ressources naturelles

Priorité 3 : Mettre en valeur les milieux naturels

Tourisme

Priorité 1 : Supporter la création de services, équipements et infrastructures dans le but d'augmenter le tourisme

Priorité 2 : Améliorer les services de base et d'accueil et consolider/améliorer les attraits touristiques, notamment par la formation

Priorité 3 : Positionner le Pontiac touristique et développer la promotion

Sociocommunautaire

Priorité 1 : Optimiser la couverture Internet haut-débit et cellulaire

Priorité 2 : Développer le transport collectif et maintenir le service de transport adapté

Priorité 3 : Favoriser les services, équipements et infrastructures nécessaires au bien-être, à la rétention ou à l'établissement de familles, travailleurs et aînés

Commerces et services

Priorité 1 : Supporter le développement de nouveaux produits et services dans les entreprises existantes

Priorité 2 : Investir dans la recherche d'entrepreneurs/d'investisseurs externes et promouvoir les opportunités d'affaires

Priorité 3 : Aider à la création de services de proximité ainsi qu'au démarrage de nouvelles entreprises

Culture et patrimoine

Priorité 1 : Favoriser les processus de revitalisation notamment par la rénovation du patrimoine

Priorité 2 : Promouvoir et développer les activités culturelles et patrimoniales

Priorité 3 : Créer ou supporter des pôles de développement en lien avec les arts

Autre

Priorité 1 : Supporter les initiatives de partage de ressources

Priorité 2 : Mettre en œuvre les projets identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the MRC signed an agreement on the Territorial Development Fund (FDT) with the MAMOT;

WHEREAS it is required by the MAMOT that the MRC annually identify its development priorities;

WHEREAS the priorities are based on VISION 2020 plan;

It is proposed by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved that the MRC adopt the following issues and priority development axes for the year 2018-2019:

Agriculture

Priority 1 : Support 2nd and 3rd processing as well as marketing;

Priority 2 : Encourage agricultural diversification and the technical/Economic efficiency;

Priority 3 : promote and facilitate access to agriculture, establishment and farms transfers.

Forestry

Priority 1 : Improve the competitiveness of forest industry ;

Priority 2 : Harmonizing the use of natural resources;

Priority 3 : Enhance natural environments.

Tourism

Priority 1 : Support the creation of services, facilities and infrastructure in order to increase tourism;

Priority 2: Improve basic services and attractions, including training;

Priority 3 : Position Pontiac tourism and develop promotion.

Social and community

Priority 1 : Optimize high-speed Internet and cell phone coverage;

Priority 2 : Develop collective transportation services and maintain adapted transportation service;

Priority 3: Support services, facilities, infrastructure needed for the well-being, retention or settlement of families, workers and seniors.

Business and industry

Priority 1 : Support development of new services and products in existing businesses;

Priority 2 : Invest in research of new businesses/investors and promote the business opportunities in the Pontiac ;

Priority 3: Assist in the creation of local services and the start-up of new businesses.

Culture and Heritage

Priority 1 : Encourage the revitalization process within local communities especially with heritage renovation initiatives;

Priority 2 : promote and develop cultural activities and heritage promotion;

Priority 3 : Create or support arts centres.

Other

Priority 1 : Support resource sharing initiatives;

Priority 2 : Implement projects identified in the Land Use and Development Plan.

CARRIED

11.1.2 POLITIQUE FDT 2018-2019 FDT POLICY

RESOLUTION

C.M. 2018-03-14

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Attendu que la MRC a signé une Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le MAMOT;

Attendu qu'il est requis par le MAMOT de produire une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et une Politique de soutien aux entreprises;

Attendu que la politique tient compte des critères énoncés dans le protocole d'entente du FDT signé avec le MAMOT;

Attendu que la politique doit être déposée au Ministre avant d'entrer en vigueur sur le territoire du Pontiac;

Attendu que la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie s'inspire aussi de la Vision 2020 en vigueur ;

Attendu qu'une grille d'évaluation des projets soumis au FDT a été élaborée et incluse dans la Politique de soutien aux projets structurants ;

Attendu que le comité d'investissement recommande l'adoption de la Politique de soutien aux entreprises ;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Donald Gagnon et résolu que la MRC de Pontiac adopte la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et la Politique de soutien aux entreprises.

ADOPTÉE

non-official translation

STRUCTURING PROJECTS SUPPORT POLICY

Whereas the MRC signed an agreement on Fonds de développement des territoires (FDT) with the MAMOT;

Whereas it is required by the MAMOT that the MRC adopt a policy to support structuring projects to improve living environments and a Business Support Policy;

Whereas the policy takes into account the criteria of the FDT signed with the MAMOT;

Whereas the policy must be submitted to the Minister before coming into force in the Pontiac territory;

Whereas the policy of support for structuring projects to improve living environments is inspired by the current Vision 2020;

Whereas an evaluation grid of projects submitted to the FDT has been developed and included in the Structuring Project Support Policy;

Whereas the Investment Committee recommends the adoption of the Business Support Policy;

It was moved by Regional Councillor Mr. Donalg Gagnon and resolved that the MRC Pontiac adopts the Structural Project Support Policy to improve living environments and the Business Support Policy.

CARRIED

11.1.3 BUDGET FDT 2018-2019

RESOLUTION

C.M. 2018-03-15

BUDGET FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attendu que la MRC a signé une Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le MAMOT;

Attendu qu'il est requis par le MAMOT d'adopter annuellement le budget FDT;

Attendu que pour les années 2018-2019 le budget attribué à la MRC de Pontiac est de 1 039 192 \$;

Attendu que le Conseil régional a étudié la répartition des dépenses en fonction de ses priorités;

Il est proposé par la conseillère régionale Madame Karen Kelly et résolu d'adopter le budget FDT 2018-2019 comme suit:

Projets structurants : 200 000 \$
Support à l'entrepreneuriat : 200 000 \$
Fonds d'opération MRC : 126 900 \$
RH MRC : 200 040 \$
PPJ : 85 000 \$
Agent de commercialisation : 2 500\$
Transcollines : 32 784 \$
Marketing touristique : 45 000 \$
Transport Action : 5 000 \$
Route touristique les chemins d'eau : 10 000 \$
Entente sectorielle MAPAQ : 15 000 \$
Attraction d'investisseurs : 74 868 \$
PGMR : 7 100 \$
SADC : 35 000 \$

ADOPTÉE

non-official translation

Whereas the MRC Pontiac has signed a Territorial Development Fund (FDT) Agreement with the MAMOT;

Whereas it is required by the MAMOT to adopt the annual FDT budget;

Whereas for the years 2018-2019 the budget allocated to the MRC Pontiac is \$ 1,039,192;

Whereas the Regional Council has studied the distribution of expenditures according to its priorities;

It is proposed by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to adopt the FDT 2018-2019 budget as follows:

Structuring projects: \$ 200,000
Entrepreneurship support: \$ 200,000
MRC Operating Fund: \$ 126,900
RH MRC: \$ 200,040
PPJ: \$ 85,000
Marketing Agent: \$ 2,500
Transcollines: \$ 32,784
Tourism Marketing: \$ 45,000
Transportation Action: \$ 5,000
Tourist Road Waterways: \$ 10,000
MAPAQ sectoral agreement: \$ 15,000
Investor Attraction: \$ 74,868
PGMR: \$ 7,100
CDIC: \$ 35,000

CARRIED

11.1.4 RECOMMANDATIONS COMITÉ ANALYSE FDT ANALYSE COMMITTEE

RESOLUTION

C.M. 2018-03-16

ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ANALYSE DU FDT - PROJETS STRUCTURANTS

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire a conclu avec la MRC de Pontiac une entente financière signée le 23 juillet 2015;

ATTENDU QUE l'entente appelée Fonds de développement du territoire permet la réalisation de projets en fonction des priorités établies par le Conseil régional pour l'année allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018;

ATTENDU QUE le montant disponible pour cet appel de projets est de 242 888,48\$;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a lancé un appel de projets dont la date limite était le 23 février 2018;

ATTENDU QUE 23 projets ont été reçus totalisant 460 362,17 \$ de demande de subvention;

ATTENDU QUE l'évaluation a été faite par un comité d'analyse nommées par le Conseil des maires lors d'une séance régulière le 21 février 2018;

ATTENDU QUE le comité d'investissement s'est tenu le 19 mars 2018;

ATTENDU QUE l'évaluation s'est faite selon une grille d'évaluation qui a été adoptée par le Conseil régional en même temps que la Politique de soutien aux projets structurants lors d'une séance régulière du Conseil régional;

Il est proposé par le conseiller régional Mr. Brent Orr et résolu d'accepter les recommandations du comité d'analyse des projets structurants du Fonds de développement du territoire et d'accorder le financement aux projets suivants :

- 1) Manoir St-Joseph (Conception de l'agrandissement): 32 300,50 \$
- 2) Municipalité de Campbell's Bay (Plan de vision et développement - phase 3) : 15 722,56 \$

- 3) Municipalité de Sheenboro (Fitness Trail) : 10 000 \$
- 4) Table Agro Outaouais (Parcours Outaouais Gourmet) : 625 \$
- 5) Bouffe Pontiac (Consolidation et développement - an 2) : 15 000 \$
- 6) Curling Shawville Club (Development) : 43 437 \$
- 7) Municipalité de Sheenboro (Nature Preserve) : 13 279,18 \$
- 8) Municipalité de L'Ile-du-Grand-Calumet (Monument Cadieux) : 14 269,83 \$
- 9) Jardin Éducatif (Cultiver sa réussite) : 11 250 \$
- 10) Municipalité d'Otter Lake (Sentier multifonctionnel) : 37 800 \$
- 11) Pontiac Ouest (Promotional video) : 7 091,44 \$
- 12) Association des loisirs de Portage-du-Fort (aménagement du parc) : 19 796,14 \$
- 13) Villa Shaw (conceptions) : 17 808,59 \$

non-official translation

WHEREAS the Ministry of Municipal Affairs and Land Occupancy has signed a financial agreement with the MRC of Pontiac on July 23, 2015;

WHEREAS the agreement called Territorial Development Fund allows the realization of projects according to the priorities established by the Council of Mayors for the year from April 1, 2017 to March 31, 2018;

WHEREAS the amount available for this call for projects is \$ 242,888.48;

WHEREAS the MRC of Pontiac has launched a call for projects;

WHEREAS twenty three (23) projects were received totaling \$ 460,362.17 in grant applications;

WHEREAS the evaluation was made by an analysis committee appointed by the Regional Council;

WHEREAS the evaluation was based on an evaluation grid that was adopted by the Regional Council at the same time as the Supporting Structural Projects Policy at a regular Council meeting;

It is proposed Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to accept the recommendations of the Structural Projects Analysis Committee of the Territorial Development Fund and to provide funding to the following projects:

- 1) Manoir St-Joseph (Conception de l'agrandissement): 32 300,50 \$
- 2) Municipalité de Campbell's Bay (Plan de vision et développement - phase 3) : 15 722,56 \$
- 3) Municipalité de Sheenboro (Fitness Trail) : 10 000 \$
- 4) Table Agro Outaouais (Parcours Outaouais Gourmet) : 625 \$
- 5) Bouffe Pontiac (Consolidation et développement - an 2) : 15 000 \$
- 6) Curling Shawville Club (Development) : 43 437 \$
- 7) Municipalité de Sheenboro (Nature Preserve) : 13 279,18 \$
- 8) Municipalité de L'Ile-du-Grand-Calumet (Monument Cadieux) : 14 269,83 \$
- 9) Jardin Éducatif (Cultiver sa réussite) : 11 250 \$
- 10) Municipalité d'Otter Lake (Sentier multifonctionnel) : 37 800 \$
- 11) Pontiac Ouest (Promotional video) : 7 091,44 \$
- 12) Association des loisirs de Portage-du-Fort (aménagement du parc) : 19 796,14 \$
- 13) Villa Shaw (conceptions) : 17 808,59 \$

CARRIED

11.2 DONS ET COMMANDITES

11.2.1 BOURSES PONTIAC - SCHOLARSHIP FUND

RESOLUTION

C.M. 2018-03-17

BOURSES PONTIAC - SCHOLARSHIP FUND

CONSIDÉRANT l'importance que la MRC Pontiac tient à motiver les jeunes gens du Pontiac à poursuivre leurs études et à revenir chez nous pour combler un emploi et créer des opportunités d'affaires sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac stipule que les candidats doivent être gradués d'une école secondaire ou un programme d'éducation donné sur le territoire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Sandra Murray et résolu que la MRC Pontiac engage un montant de 1000\$ pour les bourses du Pontiac.

Il est également résolu que la MRC Pontiac appuie et applaudit le beau travail de l'équipe d'organisation.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

CONSIDERING the importance to the MRC Pontiac to motivate young people to pursue their studies and to return home to fill jobs and create business opportunities on our territory;

CONSIDERING that the MRC Pontiac stipulates that candidates must be graduated from a secondary school or an education program given on the territory of the MRC Pontiac;

It was proposed by Regional councillor Mrs. Sandra Murray and resolved that the MRC Pontiac commits the amount of \$ 1,000 for the Pontiac Scholarship.

It was also resolved that the MRC Pontiac supports and applauds the good work of the organizing team.

CARRIED

11.2.2 DESTINATION IMAGINATION

RESOLUTION

C.M. 2018-03-18

DESTINATION IMAGINATION

CONSIDÉRANT l'importance pour la MRC Pontiac de motiver les jeunes du Pontiac à poursuivre leurs études et à revenir chez nous pour combler un emploi et créer des opportunités d'affaires sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que les élèves de l'école Wilbert Keon ont réussi brillamment les épreuves de Destination Imagination;

CONSIDÉRANT que les élèves vont représenter le Québec dans les finales;

CONSIDÉRANT que les élèves vont être des ambassadeurs du Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu que la MRC Pontiac engage un montant de 1000\$ pour le voyage des élèves finalistes de Destination Imagination qui se dérouleront au Tennessee.

Il est également résolu que la MRC Pontiac appuie et applaudit le beau travail de l'école et de l'ensemble des élèves qui ont participé aux épreuves de qualification.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

CONSIDERING the importance to the MRC Pontiac to motivate young people to pursue their studies;

CONSIDERING the students of the Wilbert Keon School have succeeded brilliantly in the qualifying event of Destination Imagination;

CONSIDERING the students will represent Quebec in the finals;

CONSIDERING the students will be ambassadors of the Pontiac;

It was moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the MRC Pontiac commit \$1000 for the Destination Imagination students 'finalists' trip to Tennessee.

It is also resolved that the MRC Pontiac support and applaud the good work of the school and all the students who participated in the qualifying events.

CARRIED

11.2.3 CPAWS - CANADIAN PARKS AND WILDLIFE SOCIETY

RESOLUTION

C.M. 2018-03-19

ATTENDU QUE Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) organise des activités permettant de promouvoir le riche héritage culturel de la rivière Dumoine;

ATTENDU QUE CPAWS organise pour la deuxième fois un camp d'art d'une semaine : le Dumoine Art Camp, au mois d'août 2018;

ATTENDU QUE le club demande entre 500 \$ à 1 000 \$ pour aider à couvrir les frais d'organisation;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Jim Gibson et résolu d'octroyer un don de 500\$ au Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) pour l'organisation du camp d'art de la Dumoine.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) organizes activities to promote the rich cultural heritage of the Dumoine River;

WHEREAS CPAWS organizes for the second time a week of art camp: the Dumoine Art Camp, in August 2018;

WHEREAS the club is asking between \$500 and \$1,000 to help cover organizational costs;

It is moved by Regional councillor Mr. Jim Gibson and resolved to grant a donation of \$500. to the Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) for the organization of the Dumoine Art Camp.

CARRIED

11.2.4 RODEO RS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-20

ATTENDU QUE Rodeo RS n'est pas un organisme à but non-lucratif;

ATTENDU QUE la Politique des dons et commandites de la MRC de Pontiac indique à l'article 4 que les individus ou les organismes à but lucratif ne sont pas admissibles à un don ou une commandite;

Il est proposé par la conseillère madame Karen Kelly et résolu d'octroyer de ne pas octroyer de don ou de commandite au Rodéo RS 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS Rodeo RS is not a non-for profit organization;

WHEREAS the MRC Pontiac's Donations and Sponsorship Policy states in section 4 that individuals or for-profit organizations are not eligible for a donation or sponsorship;

It is proposed by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved not to grant a donation or sponsorship to Rodeo RS 2018.

CARRIED

11.2.5 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE DANFORD LAKE

RESOLUTION

C.M. 2018-03-21

ATTENDU QUE l'association récréative de Danford Lake a fait une demande de don de 3 000 \$;

ATTENDU QUE la politique sur les dons et commandites peut offrir un maximum de 1 000 \$;

ATTENDU QUE l'événement attire de nombreux participants;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'octroyer un don de 1000\$ à l'association récréative de Danford Lakes pour l'organisation d'une activité 'Mud Run' en 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Recreational Association of Danford Lake applied for a \$3,000 donation;

WHEREAS the sponsor and donation Policy stipulates that donation cannot exceed \$1,000;

WHEREAS the Mud Run attracts a lot of participants;

It is moved by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to grant a donation of \$1000. to the Recreational Association of Danford Lake for the organization of a mud run in 2018.

CARRIED

11.2.6 GALA EXCELLENCE OUTAOUAIS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-22

ATTENDU QUE le Gala Excellence Outaouais reconnaît le talent sportif de l'Outaouais;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac souhaite encourager la pratique du sport de haut niveau;

ATTENDU QUE le Gala a déposé un plan de commandite;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu d'octroyer un don de 350\$ au Gala Excellence Outaouais pour le Gala 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Gala Excellence Outaouais recognizes the sporting talent of the Outaouais region

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to encourage the practice of sport at professional level

WHEREAS the Gala has submitted a sponsorship plan;

It is proposed by the Regional Councilor Mr. Serge Newberry and resolved to grant a donation of \$350. to the Gala Excellence Outaouais for the Gala 2018.

CARRIED

11.2.7 ETABLISSEMENT DES ADULTES CSHBO

RESOLUTION

C.M. 2018-03-23

CONSIDÉRANT l'importance que la MRC Pontiac tient à motiver les jeunes gens du Pontiac à poursuivre leurs études;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac souhaite reconnaître les efforts des élèves finissants de l'École aux adultes de la Commission scolaire des-hauts-bois-de-l'Outaouais;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gilles Dionne et résolu que la MRC Pontiac engage un montant de 250\$ pour les bourses de l'École aux adultes de la Commission scolaire des-hauts-bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS the importance to the MRC Pontiac to motivate young people to pursue their studies;

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to recognize the efforts of the graduating students of the School for adults of the Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais;

It was proposed by Regional councillor Mr. Gilles Dionne and resolved that the MRC Pontiac commits the amount of \$250. for the Scholarship given at the School for adults of the Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais.

It was also resolved that the MRC Pontiac supports and applauds the good work of the organizing team.

CARRIED

11.2.8 TABLE DES AINÉS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-24

CONSIDÉRANT la Table des aînés offre 12 formations en informatique pour les aînés dans 3 municipalités;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir un tel programme;

Il est proposé par la conseillère madame Lynne Cameron et résolu d'accorder un montant de 500\$ à la Table des aînés pour les aider dans ce programme de formation continue pour les aînés.

ADOPTÉE

CONSIDERING the Table des aînés offers 12 computer training for seniors within 3 municipalities;

CONSIDERING the importance of maintaining such a program;

It is moved by Regional Councillor Mrs. Lynne Cameron and resolved to give a 500\$ amount to the Table des aînés to assist them with this continuing education program for seniors.

CARRIED

11.2.9 COUNTRY JAMBOREE

RESOLUTION

C.M. 2018-03-25

ATTENDU QUE le Country Jamboree a fait une demande de don de 5 000 \$ au programme des grands événements;

ATTENDU QUE l'organisme ne rencontrait pas les critères du programme;

ATTENDU QUE l'événement attire de nombreux participants;

ATTENDU QUE l'événement est important pour la région du Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur John Armstrong et résolu d'octroyer un don de 1000.\$ au Country Jamboree pour l'organisation du festival 2018 par le biais de sa Politique de dons et commandites.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Country Jamboree has applied for a donation of \$ 5,000 to the Major Events Program;

WHEREAS the organization did not meet the criteria of the program;

WHEREAS the event attracts many participants;

WHEREAS the event is important for the Pontiac region;

It is proposed Regional councillor Mr. John Armstrong and resolved to grant a \$ 1,000 donation to the Country Jamboree for the organization of the 2018 festival through its Donations and Sponsorship Policy.

CARRIED

11.2.10 ELSIE GIBBONS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-26

ATTENDU QUE Mme Elsie Gibbons a été la première femme élue maire au Québec

ATTENDU QUE Mme Gibbons était maire de Portage-du-Fort

ATTENDU QUE la salle du conseil de la MRC porte son nom

ATTENDU QUE son fils, M. Gord Gibbons, souhaite faire un don à la MRC d'un photographie encadrée de sa mère, accompagnée d'une plaque, pour qu'elle soit exposée dans la salle du Conseil

ATTENDU QUE les frais seront couverts par M. Gibbons

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Tim Ferrigan et résolu d'accepter le don d'une photographie encadrée offert par M. Gibbons.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS Mrs. Elsie Gibbons was the first woman elected mayor in the province of Quebec

WHEREAS Mrs. Gibbons was Mayor of Portage-du-Fort

WHEREAS the MRC Council meeting room is named after her

WHEREAS her son, Mr. Gord Gibbons, wishes to donate a framed photograph of his mother, accompanied by a plaque, to the MRC for display in the Council meeting room

WHEREAS expenses will be covered by Mr. Gibbons

It was moved by Regional Councillor Mr. Tim Ferrigan and resolved to accept the donation of a framed photograph offered by Mr. Gibbons.

CARRIED

11.3 ENTENTE SADC

RESOLUTION

C.M. 2018-03-27

ATTENDU QUE le comité d'investissement recommande la signature de cette entente

ATTENDU QUE le comité de développement économique fait la même recommandation

Il est résolu par la conseillère régionale Mme Kim Cartier-Villeneuve et adopté de signer l'entente de partenariat 2018-2019 avec la SADC pour la gestion des dossiers d'investissement des prêts FLI/FLS et des subventions PSE.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Investment Committee recommends to sign this agreement

WHEREAS the Economic Development Committee makes the same recommendation

It is resolved by Regional councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and adopted to sign the 2018-2019 partnership agreement with SADC for the management of FLI / FLS loan investment and PES grant files.

CARRIED

11.4 DEMANDE FINANCIÈRE PPJ 2018 - PPJ GRANT REQUEST

RESOLUTION

C.M. 2018-03-28

ATTENDU QUE le rapport des dépenses de la route verte 2017 a été accepté par le Ministère des Transports du Québec

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac souhaite poursuivre son plan d'entretien de la piste cyclable

ATTENDU QUE la piste cyclable PPJ est une infrastructure touristique et sociale importante pour la région

Il est résolu par le conseiller régional monsieur Donald Gagnon et adopté que la MRC fasse une demande financière au Ministère des Transports du Québec pour l'entretien de la piste cyclable PPJ - Route verte pour l'année 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the report of the expenses of the Route Verte for 2017 has been accepted by the Ministry of Transport of Quebec

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to continue its maintenance plan for the bike path

WHEREAS the PPJ bike path is an important tourist and social infrastructure for the region

It is resolved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and that the MRC make a financial request to the Ministry of Transport of Quebec for the maintenance of the PPJ - Route verte bike path for the year 2018.

CARRIED

11.5 CHUTES COULONGE

RESOLUTION

C.M. 2018-03-29

ATTENDU QUE les Chutes Coulonge sont une attraction touristique majeure pour le Pontiac

ATTENDU QUE le nouveau conseil d'administration fait de nombreux efforts pour restructurer l'organisme

ATTENDU QUE le conseil d'administration prévoit un plan d'action pour 2018 afin d'assurer l'ouverture des Chutes pour la saison touristique et de poursuivre la restructuration

ATTENDU QUE certaines subventions octroyées à des organismes en 2017 par le biais du Fonds de développement du territoire n'ont pas toutes été utilisées

Il est proposé par le conseiller monsieur Winston Sunstrum et adopté d'octroyer 19 000 \$ via le fonds du développement du territoire aux Chutes Coulonge. Il est aussi proposé que les Chutes assurent un suivi assidu de cette subvention et fasse un rapport au Conseil régional de son utilisation.

ADOPTÉE

WHEREAS Chutes Coulonge is a major tourist attraction for the MRC Pontiac

WHEREAS the new board of directors is making a lot of effort to restructure the organization

WHEREAS the new board of directors plans an action plan for 2018 to ensure the opening of the falls for the tourist season and to continue the restructuring

WHEREAS there is a balance of unused grant money awarded to organizations in 2017 through the Land Development Fund

It was moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to give \$ 19,000 to the Chutes Coulonge from the Land Development Fund. It is also proposed that the Chutes regularly monitor this grant money and report back to the Regional Council on its use.

CARRIED

12 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

12.1 RÈGLEMENT 245-2018 - PARC DU SAULT DES CHATS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-30

Règlement de contrôle intérimaire numéro 245-2018 visant à abroger les règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du Sault-des-Chats et à maintenir les limites du centre local de Norway Bay dans la Municipalité de Bristol

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et résolu d'adopter le règlement de contrôle intérimaire numéro 245-2018 visant à abroger les règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du Sault-des-Chats et à maintenir les limites du centre local de Norway Bay dans la Municipalité de Bristol.

ADOPTÉE

non-official translation

Interim Control By-Law Number 245-2018 aiming to Repeal the Interim Control By-Laws regarding the Protection of the Chats Falls Area and the Maintenance of Norway Bay Local Centre Limits in Bristol Municipality

It is moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to carry interim control by-law number 245-2018 aiming to repeal the interim control by-laws regarding the protection of the Chats Falls Area and the maintenance of Norway Bay local centre limits in Bristol Municipality.

CARRIED

12.2 RÈGLEMENT 10 HA CHICHESTER

RESOLUTION

C.M. 2018-03-31

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité de Chichester a adopté le 12 mars 2018 les règlements 2018-001, 2018-002, 2018-003 et 2018-004;

ATTENDU QUE les règlements 2018-001, 2018-002, 2018-003 et 2018-004 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par Regional councillor Mr. Donald Gagnon et résolu d'approuver les règlements 2018-001, 2018-002, 2018-003 et 2018-004 de la Municipalité de Chichester.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

Non-official translation

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Destructured Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Chichester adopted on March 12, 2018, by-laws 2018-001, 2018-002, 2018-003, and 2018-004;

WHEREAS by-laws 2018-001, 2018-002, 2018-003, and 2018-004 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by le conseiller regional Mr. Donald Gagnon and resolved to approve by-laws 2018-001, 2018-002, 2018-003, and 2018-004 from the Municipality of Chichester.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

12.3 RÈGLEMENT 10 HA - ISLE-AUX-ALLUMETTES

RESOLUTION

C.M. 2018-03-32

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes a adopté le 6 mars 2018 les règlements 2018-003, 2018-004, 2018-005 et 2018-006;

ATTENDU QUE les règlements 2018-003, 2018-004, 2018-005 et 2018-006 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'approuver les règlements 2018-003, 2018-004, 2018-005 et 2018-006 de la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

Non-official translation

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Destructured Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Allumettes Island adopted on March 6, 2018, by-laws 2018-003, 2018-004, 2018-005, and 2018-006;

WHEREAS by-laws 2018-003, 2018-004, 2018-005, and 2018-006 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to approve by-laws 2018-003, 2018-004, 2018-005, and 2018-006 from the Municipality of Allumettes Island.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

12.4 PADF - DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI D'AFFECTATION DES SOMMES

RESOLUTION

ATTENDU QUE le Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a pour objectif :

- De contribuer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré par le soutien au fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire en favorisant l'acquisition de connaissances de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur le territoire;
- De permettre des interventions ciblées visant notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier(chapitre A-18.1), la réalisation de travaux associées à la voirie multiusage sur les terres publiques ainsi que l'accompagnement des initiatives pour soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac, la MRC des Collines de l'Outaouais, la MRC de Papineau, la MRC de la Vallée de la Gatineau et la ville de Gatineau, collectivement désigné les «Délégués», ont par résolution autorisé la signature de l'entente de délégation avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs visant le programme d'aménagement durables des forêts relatives aux années 2015-2018;

ATTENDU QUE l'entente de délégation concernant la gestion du PADF a été signée par les parties le 22 décembre 2015;

ATTENDU QU'en vertu de l'entente 2015-2018, le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs s'est engagé à attribuer aux Délégués, pour chaque année d'application du programme un montant maximal de 672 584\$;

ATTENDU QUE le premier versement au montant de 504 438\$ a été reçu par les Délégués à la fin avril 2016 soit au début de la deuxième année de l'entente;

ATTENDU QUE le deuxième versement au montant de 504 438\$ a été reçu par les Délégués au début janvier 2017 soit 9 mois suivant le début de la deuxième année de l'entente;

ATTENDU QUE les délais occasionnés par le versement des montants prévus pour la réalisation des interventions ciblées ont retardé d'au moins une année le début des travaux pour les interventions ciblées ainsi que la reprise des travaux de la table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais;

ATTENDU QUE les Délégués n'auront pas terminé pour le 31 mars 2018 tous les travaux prévus au plan d'action pour les activités liées aux interventions ciblées 2017-2018;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu de demander au ministre des Forêts de la Faune et des Parcs monsieur Blanchette d'autoriser les Délégués de l'entente de gestion du programme d'aménagement durables des forêts pour la région administrative de l'Outaouais de reporter en 2018-2019 les sommes non-dépensés à la fin de la présente entente.

ADOPTÉE

non-official translation

Forestry- "Sustainable Forest Management Program- request for extension of the allocation period"

WHEREAS the Sustainable Forest Management Program, the Ministry of Forests, Wildlife and Parks aims to:

- Contribute to the development of integrated forest management plans by supporting the operation of local Integrated Resource and Territory Management tables by promoting the acquisition of knowledge in order to support decisions and orientations related to forest planning on the territory;
- To allow targeted interventions aimed in particular at carrying out forest management work on intra-municipal public lands or on private lands belonging to forest owners recognized under section 130 of the Sustainable Forest Development Act (chapter A-

18.1), carrying out work associated with multi-use roads on public lands and supporting initiatives to support the organization of various activities to promote forest management and wood processing.

WHEREAS the MRC of Pontiac, the MRC des Collines de l'Outaouais, the MRC de Papineau, the MRC de Vallée de la Gatineau and the City of Gatineau, collectively designated the "Delegates", have by resolution authorized the signature of the delegation agreement with the Ministry of Forests, Wildlife and Parks on the Sustainable Forest Management Program for the years 2015-2018;

WHEREAS the delegation agreement concerning the management of PADF was signed by the parties on December 22, 2015;

WHEREAS under the 2015-2018 agreement, the Ministry of Wildlife and Parks has committed to allocate to the delegates, for each year of application of the program, a maximum amount of \$ 672,584;

WHEREAS the first payment in the amount of \$ 504,438 was received by the delegates at the end of April 2016, ie at the beginning of the second year of the agreement;

WHEREAS the second payment in the amount of \$ 504,438 was received by the delegates in early January 2017, 9 months after the beginning of the second year of the agreement;

WHEREAS the delays caused by the late payment of the amounts earmarked for the targeted interventions delayed by at least a year the start of the work for the targeted interventions as well as the resuming of the work of the regional table of integrated management of the resources and the territory of the Outaouais;

WHEREAS the delegates will not have completed by 31 March 2018 all the work planned in the action plan for activities related to targeted interventions 2017-2018;

It is moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to ask the Minister of Wildlife Forests and Parks Mr. Blanchette to authorize the Delegates of the Sustainable Forest Management Program Management Agreement for the Outaouais administrative region to carry forward the 2018-2019 unspent amounts at the end of this agreement.

CARRIED

12.5 POLITIQUE CONCERNANT LE FINANCEMENT DES CHEMINS FORESTIERS MULTI-RESSOURCES

12.6 PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE RELATIF AUX INNONDATIONS

RESOLUTION

C.M. 2018-03-34

Autorisation à signer la convention d'aide financière prévoyant une aide financière à la Ville de Gatineau pour la mise à jour de la cartographie des zones inondables et du cadre réglementaire ainsi que pour l'amélioration des outils de gestion et de communication en cas d'inondations

ATTENDU QUE le Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations - Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes a été rendu public par le gouvernement du Québec le 1^{er} mars 2018;

ATTENDU QUE la mesure 14 inscrite à ce plan prévoit l'actualisation de la cartographie en zone inondable et une aide financière pour ce faire, notamment aux bénéficiaires de la Ville de Gatineau et des MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et de Pontiac;

ATTENDU QUE la mesure 10 prévoit également de soutenir financièrement les initiatives locales et régionales liées à la surveillance des cours d'eau, visant l'anticipation, la surveillance et la diffusion d'information en temps réel sur la crue d'un cours d'eau;

ATTENDU QU' il est important pour la gestion des inondations de développer une connaissance et des outils de communication à l'échelle régionale;

ATTENDU QU' à cet effet, la convention d'aide financière vise plus spécifiquement les territoires de la Ville de Gatineau et des MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et de Pontiac;

ATTENDU QUE la Ville et les MRC sont cosignataires de la convention;

ATTENDU QUE les MRC, conformément à l'article 45 de la convention, identifient la Ville de Gatineau comme étant celle qui reçoit le versement et assure la gestion de l'aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau et les MRC formeront un comité de suivi pour s'assurer que les travaux réalisés par la Ville répondent aux besoins et aux préoccupations des MRC;

ATTENDU QUE la convention prévoit le versement d'une aide financière maximale de 2 800 000\$ à la Ville de Gatineau à la signature de la convention et que cette convention doit être conclue avant le 31 mars 2018;

ATTENDU QUE ce projet sera entièrement financé par une contribution financière gouvernementale et qu'aucune contribution monétaire ne sera requise de la MRC de Pontiac;

ATTENDU QU' un décret est requis pour permettre la conclusion de la convention et qu'à cet effet, une résolution du conseil doit être adoptée et transmise au ministre;

ATTENDU QUE ce conseil juge important de participer à ce projet afin d'améliorer nos connaissances des contraintes naturelles et de réduire la vulnérabilité de nos communautés.

En conséquence, il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu que ce conseil mandate, par la présente résolution, Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac ou la préfète adjointe Kim Cartier-Villeneuve et Bernard Roy, directeur général de la MRC de Pontiac, afin de signer la convention et tous les autres documents associés prévoyant une aide financière maximale de 2 800 000\$ à être versée à la Ville de Gatineau pour la mise à jour de la cartographie des zones inondables et du cadre réglementaire ainsi que pour l'amélioration des outils de gestion et de communication en cas d'inondations et ce, avec les partenaires suivants :

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La Ville de Gatineau;

La MRC des Collines-de-l'Outaouais;

La MRC de Papineau.

Il est également résolu que ce conseil désigne la Ville de Gatineau comme étant le bénéficiaire de l'aide financière et celle assurant la gestion financière octroyée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

non-official translation

Authorization to Sign the Financial Aid Agreement providing Financial Aid to the City of Gatineau for updating the Mapping of Flood Zones and the Regulatory Framework as well as the Improvement of Management and Communication Tools for Future Floodings

Whereas the Civil Safety Action Plan regarding Floodings was unveiled by the Quebec Government on March 1, 2018;

Whereas measure no. 14 of this plan provides for updating the mapping of flood zones and the associated financial aid to do so, including for the City of Gatineau and Collines-de-l'Outaouais, Papineau, and Pontiac MRCs;

Whereas measure no. 10 also provides funding for local and regional initiatives related to water course surveillance in order to transmit actual time info on floodings;

Whereas it is important, in order to improve flood management, to develop the knowledge and communication tools at the regional level;

Whereas the financial aid agreement includes the City of Gatineau and Collines-de-l'Outaouais, Papineau, and Pontiac MRCs;

Whereas the City of Gatineau and the MRCs are co-signers of the agreement;

Whereas the MRCs, in conformity with article 45 of the agreement, identify the City of Gatineau as the one who receives the payment and manages the financial aid;

Whereas the City of Gatineau and the MRCs will create a follow-up committee in order to make sure that the work undertaken by the City of Gatineau are in line with the needs and concerns of the MRCs;

Whereas the agreement provides for the payment, to the City of Gatineau, of a financial aid up to \$2,800,000 when all co-signers will have signed the agreement, but no later than March 31, 2018;

Whereas this project will be funded at 100% by government money and that no money will be required from MRC Pontiac;

Whereas a decree is needed to allow for the conclusion of an agreement, thus the need for this resolution and its transmission to the Minister;

Whereas this council deems important to participate in this project in order to improve our collective knowledge of natural constraints and to reduce the vulnerability of our communities.

It is therefore moved by Regional councillor Mr. Alain Gagon and resolved that this council designates, through this resolution, Jane Toller, Pontiac County Warden or Pro-Warden Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and Bernard Roy, Pontiac County Executive Director, to sign the agreement and all other related documents providing for a financial aid up to \$2,800,000 to the City of Gatineau for updating the mapping of flood zones and the regulatory framework as well as the improvement of management and communication tools for future floodings with the following co-signers:

The Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy;

The City of Gatineau;

MRC des Collines-de-l'Outaouais;

MRC de Papineau.

Be it further resolved that this council designates the City of Gatineau as the one who receives the payment and manages the financial aid granted by the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy.

CARRIED

12.7 TRAVAUX CHEMIN DU JIM | WORK ON THE JIM LAKES ROAD

13 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL

13.1 TARIFICATION SQ - DEMANDE D'APPUI MRC DE TÉMISCAMINGUE

RESOLUTION

C.M. 2018-03-35

APPUI À LA MRC DE TÉMISCAMINGUE EN CE QUI CONCERNE DES COÛTS DE SERVICES POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2018

Considérant que la facture pour les services policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 a été transmise seulement après maintes pressions de la part des municipalités et organisations municipales;

Considérant que la prévisibilité des coûts est essentielle afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;

Considérant que les municipalités ont reçu l'estimation des coûts pour la Sûreté du Québec seulement au début de l'année 2018, soit après le délai habituel pour l'adoption de leur budget;

Considérant que le gouvernement exige des MRC qu'elles adoptent un budget équilibré et qu'il est impossible de le faire sans connaître le montant de la facture pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant que la FQM a demandé, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, que le gouvernement du Québec limite à l'inflation la croissance de la facture des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant l'annonce du ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, le 20 décembre 2017, à l'effet qu'une aide financière importante permettrait aux municipalités de réduire à environ 3 % la hausse de leur facture pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant que selon l'estimation des coûts, les municipalités doivent supporter une augmentation de plus du double de ce qui avait été annoncé le 20 décembre 2017;

Considérant que les municipalités n'ont actuellement aucun levier afin d'assurer un contrôle des coûts pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant que le conseil régional de la MRC de la Pontiac a pris connaissance de la résolution 02-18-058 de la MRC de Témiscamingue

Il est proposé par monsieur Alain Gagnon et résolu

❖ De dénoncer qu'un tel retard dans la réception de la facture pour les services de la Sûreté du Québec est inadmissible et va à l'encontre de l'obligation imposée par le Gouvernement d'adopter un budget équilibré afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;

❖ De dénoncer que les municipalités et les MRC ne sont nullement consultées lors des diverses négociations avec les corps policiers, bien qu'elles assument un grand pourcentage de la facture annuelle pour les services policiers;

❖ De refuser d'assumer une hausse supérieure à 3 %, p o u r l' a n n é e 2 0 1 8 , telle qu'annoncée par le ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, le 20 décembre 2017;

D'exiger que les négociations actuelles concernant la prochaine entente à intervenir devront avoir pour résultat la mise en place d'un plafond sur la somme payable par les municipalités à 50% de la facture et que soit limitée à l'inflation toute hausse de la facturation globale pour les services policiers de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

no translation

13.2 DÉFI PARITÉ OUTAOUAIS

Councillor Armstrong asks that his comment 'let the women in Pontiac decide for themselves' be noted in the minutes.

RESOLUTION

C.M. 2018-03-36

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier;

CONSIDÉRANT l'importance de l'égalité;

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Karen Kelly et résolu de créer un comité composé de 7 personnes dont des élus et fonctionnaires municipaux . Il est également résolu

que le mandat de ce comité consiste dans l'élaboration d'une politique d'égalité et d'un plan d'action favorisant l'atteinte de la parité femmes/hommes.

Il est également résolu que Mme Doris Ranger, Mme Karen Kelly, Mme Kim Cartier Villeneuve, Mme Sandra Armstrong et Mme Jane Toller siègent sur ce comité en tant que représentantes élues.

ADOPTÉE

CONSIDERING the recommendation of the Plenary committee;

CONSIDERING the importance of equality;

It is moved by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to create a committee composed of 7 individuals including elected and municipal officials. It is also resolved that the mandate of this committee is to develop an equality policy and an action plan to achieve gender equality.

Be it further resolved that Doris Ranger, Karen Kelly, Kim Cartier Villeneuve, Sandra Armstrong and Jane Toller serve on this committee as elected representatives.

CARRIED

13.3 RÉSOLUTION 055-18/03 Isle-aux-Allumettes - Évaluation et essais 911 Dispatch

RESOLUTION

C.M. 2018-03-37

Il est proposé par la conseillère madame Karen Kelly et résolu d'accepter le dépôt de la résolution 055-18/03 de la Municipalité de l'Isle-aux-Allumettes en ce qui concerne l'évaluation et essais 911 Dispatch.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to accept the deposition of Resolution 055-18/03 of the Municipality of Allumettes Island concerning the evaluation and testing of 911 dispatch.

CARRIED

13.4 RÉSOLUTION 056-18/03 Isle-aux-Allumettes Plaines inondables

RESOLUTION

C.M. 2018-03-38

Il est proposé par la conseillère madame Karen Kelly et résolu d'accepter le dépôt de la résolution 056-18/03 de la Municipalité de l'Isle-aux-Allumettes en ce qui concerne les plaines inondables.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to accept the deposition of resolution 056-18/03 from the Municipality of Allumettes Island regarding the flood plains.

CARRIED

13.5 Résolution ADM-2017-08-07 - Sécurité de la navigation sur les rives de la rivière des Outaouais au sein de la MRC de Pontiac

INFORMATION

14 DIVERS | MISCELLANEOUS

911 - resolution and test the system - moved by Winston Sunstrum

flooding - moved by Winston

15 FERMETURE | CLOSING

RESOLUTION

C.M. 2018-03-39

Il est proposé par la conseillère régionale madame Doris Ranger et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 20:06:47

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs Doris Ranger and resolved to close the meeting of of the Regional County at 20:06:47.

CARRIED

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jane Toller
Préfète